



Mamirolle

Actus

N° 57- Mars 2020

Grande compétition de gymnastique à Mamirolle les 21 et 22 mars 2020 organisée par La Mancine

«Qualifications étoiles et badges» gym masculine et demi-finales «Imposés» Gym Féminine



L'A.S.C. La Mancine de Mamirolle s'est vu confier l'organisation de ces deux compétitions de gymnastique par la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) à laquelle notre association est affiliée.

Ce sont quelques 380 gymnastes qui vont se retrouver les 21 et 22 mars 2020 au Gymnase de Mamirolle.

Samedi après-midi, ce sont les garçons : poussins, pupilles et adultes qui tenteront de se qualifier sur les six agrès : barres parallèles, barres fixes, saut, sol, anneaux et arçons avec les 12 autres associations du District de Besançon.



Et dimanche toute la journée, nous retrouverons les féminines. Pour elles, quatre agrès : la poutre, les barres asymétriques, le sol et le saut. Trois catégories en compétition, poussines, jeunesses et aînées qui devront faire le maximum pour obtenir une place en finale.

Cette compétition, au-delà de l'enjeu

Les municipales

Conseil Municipal du 22/01/20
Etat civil
Matinée éco-citoyenne
Opération brioches

Les associations

PO Bibli et activités
Compétitions de la Mancine
Body Karaté Kids
AG club des retraités
Banquet des classes 0 et 5
Soirée Jeux
Carnaval
AGO Familles Rurales

Les scolaires

Inscriptions en maternelle

Les entreprises

Cimé'O Élagage
Carré de l'Habitat

sportif, est avant tout un grand rassemblement de jeunes sur tout le week-end. Nous comptons sur votre esprit sportif pour venir les encourager.

Merci à l'ensemble des bénévoles de la Mancine.

La Mancine organise un 2^{ème} rendez-vous pour les poussin(e)s

le vendredi 27 mars 2020 -
gymnase de Mamirolle

Challenge Nicole Curty - Yves Brun - Jacques Croissant¹

Pour les plus petits de La Mancine, les sections poussins et jeunes poussines rencontreront ceux de L'Avenir du



Dahon de Valdahon et des Gas de la Vallée d'Ornans.

Cette première compétition permettra aux animateurs d'évaluer le travail réalisé depuis septembre et aux parents de découvrir les performances de leur champion(ne).

Les Jeunes Poussines et les Poussins pourront se familiariser avec l'ambiance de la compétition, ainsi lors de rencontres plus formelles, ils seront prêts à gérer le stress.

Entrée libre. Venez les encourager !

Denis Rognon, Président de La Mancine

¹ En souvenir de trois bénévoles de nos associations

Conseil Municipal du 22/01/2020

CUGBM : coût définitif des transferts de charges 2019 – Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2020

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

La délibération communautaire du 28 mai 2014 de création de la CLECT, complétée par la délibération du 19 janvier 2017 de renouvellement de la CLECT suite à l'extension de périmètre de la communauté d'agglomération, a décidé que cette commission serait composée des membres de l'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, devenue Grand Besançon Métropole, ainsi que du Trésorier à titre d'expert. Conformément au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, elle comprend donc des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération.

Cette commission s'est réunie le 16 décembre 2019, en vue de valider les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2019 (rapport n°1). Elle a également évalué le montant prévisionnel des charges transférées pour 2020, qui prend en compte le coût prévisionnel des services communs ainsi que la variation des annuités d'emprunts affectés à la compétence voirie (rapport n°2).

Le Conseil Municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2019 décrits dans le rapport n°1 de la CLECT du 16 décembre 2019

Le Conseil Municipal approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2020, incluant le coût prévisionnel des services communs pour 2020 et la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie décrits dans le rapport n°2 de la CLECT du 16 décembre 2019.

Cimetière : modification des tarifs concernant les caveaux d'urnes

Par délibération n°2015/50 en date du 26 mai 2015, le Conseil Municipal a décidé de fixer le prix des caveaux à urnes à 653 € TTC, la concession cinquantenaire restant fixée à 55 €.

Un seul caveau à urnes restant disponible au cimetière : le caveau Z6, le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a décidé de procéder à la fourniture et à la pose, au cimetière, d'un nouvel ensemble de six caveaux à urnes pouvant contenir chacun quatre urnes cinéraires classiques.

Dans ce cadre, il propose de garder le prix de la concession cinquantenaire à 55 € et de fixer le prix des nouveaux

caveaux à urnes à 692 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal décident :

- de fixer le prix des nouveaux caveaux à urnes à 692 €/TTC, la concession cinquantenaire restant fixée à 55 €
- de garder le prix de 653 €/TTC pour le caveau à urnes Z6.

Association Familles Rurales : demande de mise à disposition gratuite de la salle des fêtes

Face au succès de cette soirée l'année dernière, l'association Familles Rurales de Mamirolle souhaite renouveler l'organisation, à partir de 18h00, d'une soirée jeux, ouverte à tous, le vendredi 20 mars 2020 dans la grande salle des fêtes.

A cette fin, l'association prendra en charge les frais de location des jeux ainsi que l'organisation matérielle de cette soirée.

Afin de minimiser les coûts de cette soirée, Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande de mise à disposition gratuite des lieux pour cette occasion.

L'entrée étant non payante, Monsieur le Maire propose de réserver une suite favorable à cette demande.

Les membres du Conseil Municipal décident de mettre gratuitement à disposition de l'Association Familles Rurales de Mamirolle, la grande salle des fêtes, le vendredi 20 mars 2020, à partir de 18h00, pour l'organisation de cette soirée jeux.

Urbanisme

Décision de PC modificatif

- EL MAZOUGHFI Soufian, 25 B rue du Stade, modification des menuiseries extérieures, du positionnement de la piscine et du type de tuiles, accordé le 17/01/2020.

Dépôt de PC

- SCI Au cœur des Donz, 4 rue du Clos du Verger, lot n°6 du lotissement Le Clos du Verger, construction d'une maison individuelle de 137,93 m² avec un garage attenant,
- SCI Au cœur des Donz, 25 rue du Clos du Verger, Lot n°7 du lotissement du Clos du Verger, construction d'une maison d'habitation de 79,74 m²,
- SCI JT2L, Loïc LABORIE et Jérôme TRONCIN, rue du Stade, construction d'une maison individuelle,
- SCI WJ, ZA du Noret, construction d'un bâtiment professionnel comprenant une partie atelier et une partie bureau.

Décision de DP

- BOLE Jean-Michel, 10 rue du Cordier, création d'une ouverture en façade Sud-Est, accordé le 06/01/2020,
- EDF ENR, 16 rue du Clos du Verger, installation d'un générateur photovoltaïque en toiture - superficie des panneaux: 19 m² maison de M. Nicolas EYBERT, accordé le 06/01/2020.

Dépôt de DP

- CONTOZ Martial, 22 rue du Stade, pose d'une clôture grillagée.

Demande de CU opérationnel

- SCI des Capucines, Yves LE TALLEC, section AC n°21, Chemin des Prairies,
- CLERGET Mickaël, section AI n°30, rue de l'École.

Déclaration d'intention d'aliéner

- Me Séverine DEMIERRE-BERNARD, section AH n°93, 24 Grande Rue, refus de préempter,
- SCP RACLE et COLIN, Section AC n°21, Chemin des Prairies.

Etat civil

Naissance

- Le 25/01/2020, Léonie CLAUDON

Décès

- Le 22/01/2020, Yvonne DESCOURVIERES, Vve TERCIEUX, née en 1927

Éclairage Chemin de la Croix de Mission



Chemin de la Croix de Mission, les employés municipaux et l'entreprise Balanche ont installé 9 mini-lampadaires à led en remplacement des 18 bornes d'éclairage, régulièrement vandalisées. Le coût de remplacement d'une borne est de 1000 €. En outre, les mini-lampadaires sont moins énergivores ce qui générera des économies.

Inscriptions rentrée 2020 École maternelle de Mamirolle

L'admission définitive des élèves nés en 2017 (et des enfants déjà scolarisés dans une autre école maternelle) se fera auprès de la directrice :

Mardi 17 mars 2020 de 16h30 à 18h00

Vendredi 20 mars 2020 de 16h30 à 18h00

Se présenter muni des pièces suivantes obligatoires :

- Certificat de pré-inscription délivré en mairie de Mamirolle (livret de famille, carnet de vaccinations, justificatif de domicile...),
- Photocopie du livret de famille (parents et enfants),
- Photocopie des vaccinations.

Pour les élèves venant d'une autre école :

- Pièces identiques et un certificat de radiation.

Patricia Sapolin, Directrice école maternelle

Atelier « Le printemps de la récup. »



Le 4 mars de 14h à 17h
Atelier récréatif
à «Ma Bulle»
pour les petites mains,
à partir de 5 ans.

Lors de cette animation, l'enfant apprendra à créer à partir de petits objets de récupération. Avant cela, nous proposerons des lectures qui illustreront notre atelier. Cet après-midi ludique se terminera par un goûter.

Les inscriptions se font à la bibliothèque, par téléphone au 03 81 52 63 82 ou par mail bibliotheque.mamirolle@gmail.com

Temps calme pour les Francas



Depuis le mois d'octobre 2019, la bibliothèque accueille, tous les mardis, sur le temps de midi, des enfants du péri-scolaire.

Un premier groupe de « grands » vient pendant que les « petits » sont à la cantine et ensuite, ce sont les « petits » qui viennent et les « grands » vont manger.

Ce moment de calme est proposé aux enfants qui le souhaitent. Ils viennent accompagnés d'une animatrice pour lire ou se faire lire une histoire.

Ce moment est apprécié des enfants et en accord avec Hélène Bouvard, directrice des Francas, nous avons décidé de le prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Portes ouvertes à « Ma Bulle »



La bibliothèque municipale, **Ma Bulle**, ouvrira ses portes **Samedi 4 avril 2020 en matinée** pour vous faire découvrir la **Polynésie française**.

Pour cette belle destination, nous sommes en partenariat avec l'école maternelle et primaire du village ainsi qu'avec les Francas.

Lors de cette matinée, vous découvrirez une exposition d'objets typiques, vous profiterez d'une sélection de livres, dvd... et vous pourrez admirer les productions artistiques des élèves de l'école. Nous vous proposerons également une animation « polynésienne » et nous finirons ce beau moment d'évasion autour d'un buffet dégustation polynésien bien sûr ! Réservez donc votre samedi 4 avril et laissez-vous emmener au bout du monde.

Peggy Ruffin, Responsable «Ma Bulle»

Au revoir Gaby, bonjour Henri !



Gabriel Tholomier, Président du Club des Retraités de 2015 à 2020, a présenté son rapport moral pour 2019 devant la quasi totalité des adhérents, environ 70 personnes (99 adhérents en 2019).

Après une pensée pour les personnes décédées dans l'année, Charles Barthod-Malat, Jacqueline André et René Besse, il a rappelé les activités réalisées en 2019 :

- Friture de carpes à Champlive,
- Repas grenouilles aux Granges du Liège,
- Jeux inter-clubs à Montfaucon,
- Voyage à St-Jean-de-Losne,
- Journée de l'amitié à Bouclans,
- Petit déjeuner des retraités pour le Téléthon,
- Repas dansant de Noël
- Les jeudis «tarot et belote».

Le bilan financier est positif.

L'assemblée a donné quitus au président pour les rapports moraux et financiers et l'a applaudi pour son dévouement et sa malice bienveillante.

Très pris par d'autres associations (AFCA, Anciens Combattants, Emmaüs, sa famille et ses petits enfants, Gaby souhaite passer la main. Il laisse une comptabilité en ordre et un club en bonne santé, plus 40 % d'adhérents en 5 ans. !

M. le Maire l'a remercié lui et son équipe pour leur action au service du Club, pour leur rigueur et leur dynamisme.



Sollicité, Henri Fraise, ex-enseignant à l'ENIL puis proviseur-adjoint, a accepté de reprendre la Présidence du Club pour un an à l'essai... Et Gérard Perrin, la vice-présidence. Bienvenue à lui et un grand merci à Gaby et à Gérard.

FM

Matinée éco-citoyenne le 11 avril 2020



Le Comité consultatif environnement et développement durable vous propose de participer à la matinée éco-citoyenne de Mamirolle.

Pour la deuxième année consécutive, cette journée dédiée à la protection de l'environnement, aura lieu au centre commercial de Mamirolle.

Dès 9h00, les plus motivés pourront parcourir les rues du village et collecter les déchets laissés par les indélélicats.

Toute la matinée, des ateliers participatifs, expositions et groupes d'échanges autour des thèmes de l'environnement et du recyclage animeront le centre commercial. Cette demi-journée se clôturera par un «gobelet réutilisable» de l'amitié à 11h30.

Vous souhaitez participer, vous informer et échanger sur les problématiques environnementales ? Alors retrouvez-nous **le 11 avril 2020 à partir de 9h00 au centre commercial.**

Cécile Bourgoïn

Franc succès de L'inauguration du «Body Karaté Kids»



Ils étaient 16 à avoir répondu présents le 03/02/2020 ! Petits et grands, de 5 à 15 ans, se sont régalés dans la bonne humeur, en enchaînant renforcement musculaire, cardio training et combinaisons de mouvements de karaté en musique, emmenés par Mathilde Taha, qui assure à la fois les cours de Body Karaté adultes le vendredi à Saône et Body Kids le lundi à Mamirolle.

Venez vite essayer !

Cours les lundis de 18h30 à 19h30

Salle des Fêtes de Mamirolle

Contact: 06 66 67 99 28

Site internet: <http://www.kcms.fr>

Fabien Fèvre, Président du KCMS

Banquet des classes 0 et 5

Le Comité d'Animation de Mamirolle propose des retrouvailles à l'occasion de son banquet des classes 0 et 5 le

Samedi 28 mars 2020 à 11 h 30
Salle des fêtes de Mamirolle

Pour 45 € par personne, vous profiterez du copieux repas du midi, vins compris et du repas du soir (soupe à l'oignon, jambon à l'os, salade, dessert).

Renseignements et inscriptions vers :

- Jean-Pierre Gaulard - 15 rue de l'école - Mamirolle
tél. 03 81 55 78 05
- Magali Cagnon - tél. 03 61 55 85 33

Une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. Si vous détenez des photos d'école ou de groupe concernant des personnes nées dans les années finissant par 5 et 0, elles seront les bienvenues sur un panneau d'affichage, ainsi que les photos du banquet 2010 que vous auriez pris pour ceux qui étaient parmi nous.

Les personnes qui participent à l'organisation ont essayé de recenser le maximum de conscrit(e)s, mais il est possible que quelques-un(e)s aient pu échapper à nos recherches, alors merci d'en parler autour de vous et de faire passer l'information à ceux qui seraient concernés.

Nouveau : cette année nous avons décidé d'élargir nos invitations en incluant vos anciens camarades de classe du collège de Saône. Nous vous laissons prendre contact avec eux via les réseaux sociaux ou autres. N'hésitez pas à vous contacter entre vous, à nous joindre en appelant les personnes ci-dessus indiquées pour des renseignements afin de vous retrouver pour cette journée dite inoubliable.

Pour les conscrits venus il y a 5 ans ou même 10 ans, nous avons une page Facebook que vous pouvez consulter :

<https://www.facebook.com/comitedanimation.mamirolle>

Le Comité d'Animation de Mamirolle

Soirée jeux le 20 mars



Petits et grands sont invités à la soirée «Jeux» organisée par Familles Rurales. Cette année les joueurs et joueuses auront de la place car la soirée se tiendra à la **grande salle des fêtes de Mamirolle de 20h00 à 22h00**.

Les ados et les adultes pourront découvrir de nombreux jeux de société, tandis que les petits (à partir de 5 ans) apprécieront les divers jeux d'adresse proposés par la Ludothèque La Toupie, notamment des jeux géants en bois. 1 € par famille sera demandé pour participation aux frais. Venez nombreux !



Le Comité d'Animation et
L'Amicale des Parents d'Élèves



organisent



Un carnaval à Mamirolle

Le SAMEDI 21 MARS 2020

Rassemblement à 14h30 au centre commercial

15h00 - photo de groupe
15h30 - départ du défilé

Arrivée à la salle des fêtes avec chocolat chaud
et beignets gratuits pour les enfants.

Si mauvais temps, rendez-vous directement à la salle des fêtes

AGO de l'AFR de Mamirolle

L'Association Familles Rurales de Mamirolle vous convie à son Assemblée Générale Ordinaire le

17 Avril 2020 à 20h

**Salle 2 - ancienne mairie,
2 rue de l'Église - Mamirolle**

A l'ordre du Jour :

- L'accueil des adhérent(e)s,
- Bilan moral et financier des activités 2019
- Renouvellement du Conseil d'Administration et appel à bénévoles
- Prix de la carte d'adhésion 2021
- Projets

Fin de la réunion par un verre de l'amitié.

Nous vous espérons nombreux(ses) lors de cette Assemblée Générale qui concerne chacun et chacune de vous qui pratiquez une activité au sein de l'association et qui souhaitez aussi apporter des idées, donner des coups de main, parler de vos attentes ! C'est le moment !

Je rappelle que Familles Rurales fonctionne grâce à des bénévoles, tant au niveau des activités que du travail administratif et financier. Un grand merci aux bénévoles !

Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous :

AFR, 2 rue de l'Église 25620 Mamirolle

afr.mamirolle25@gmail.com

Tél : 03 81 55 79 78 (le jeudi de 18h à 19h)

Marie-Anne Barbier, Présidente AFR

L' Opération Brioches a 50 ans !



Elle se déroulera
**du lundi 30 mars
au dimanche 5 avril 2020**

Sur l'ensemble du territoire, des bénévoles passeront proposer la traditionnelle brioche, en échange d'un don, au profit des personnes déficientes intellectuelles, polyhandicapées ou autistes qui sont accueillies dans différentes structures de l'Adapei. (En 2019, dans le Doubs, le don moyen était de 6,15€.) :

Avec 2 objectifs principaux

1. Sensibiliser le grand public au handicap mental
2. Améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales.

L'Adapei du Doubs accompagne 3600 personnes handicapées mentales, polyhandicapées, autistes... Autour d'elles, l'association fédère les énergies des parents, d'un réseau d'amis et de bénévoles actifs épaulés par près de 2000 professionnels qualifiés.

Elle a pour mission de permettre à la personne handicapée d'apprendre, de travailler, de se loger... donc de vivre, de grandir et de vieillir sereinement.

Cette année encore, le village de Mamirolle sera présent pour mener à bien cette action. En 2019, 340 brioches ont été proposées aux habitants avec un résultat de 2508 € soit un don moyen de 7,37€.

Chaque euro collecté a été intégralement affecté à la section locale de l'Adapei de Besançon et utilisé en conformité avec les objectifs fixés par l'association.

Le président de la section locale est M. Michel Massias.

Merci aux Mamirollais pour leur belle générosité !

Monique Bichet

Cimé'O élagage



Nicolas Lunardi, arboriste-grimpeur, est spécialiste de l'élagage d'arbres d'ornement, tels hêtres, tilleuls, érables, épicéas... et de l'abattage délicat.

Son entreprise **Cimé'O Élagage** intervient principalement en Franche-Comté et dans l'arc jurassien pour une clientèle de particuliers, d'entreprises et aussi parfois pour des



communes. Il travaille souvent en partenariat avec l'un de ses collègues de Saules.

Nicolas, 29 ans, est titulaire d'un master en urbanisme. Il y a 4 ans, il s'est reconverti par passion pour la nature et la grimpe, en arboriste-grimpeur. Après une formation diplômante au CFA de Chateaufarine, il a passé le certificat de spécialisation «taille et soins des arbres» puis il a créé son entreprise «Cimé'O élagage», d'abord basée à Valdahon, il vient de s'installer à Mamirolle.

A noter qu'il ne s'occupe pas de tonte de pelouse ni d'entretien de jardin ou de création paysagère et ne réalise que ponctuellement des tailles de haies pour rendre service à sa clientèle.



Spécialisé dans l'élagage et l'abattage toutes hauteurs, Nicolas est en capacité d'intervenir même dans les accès difficiles. Il réalise principalement des opérations de taille douce ou raisonnée et ne pratique la taille sévère (de type taille en porte-manteau) ou l'étêtage qu'en dernier recours, uniquement si l'arbre présente un réel danger car ce genre de taille est néfaste pour l'arbre ; il peut en mourir ou, paradoxalement, devenir dangereux... Cela engendre des défauts mécaniques car la repousse des branches se fait alors sur du bois fortement blessé qui peut pourrir et dont les branches sont susceptibles, à terme, de casser !

La taille douce ou raisonnée suppose une bonne connaissance de l'arbre. Elle consiste à essayer de garder la forme naturelle de l'arbre, à ne pas enlever plus d'un tiers de son volume pour ne pas épuiser ses ressources et **le garder en bonne santé**. Elle nécessite également un bon savoir de cordiste afin d'être capable de se déplacer dans l'intégralité du houppier et d'atteindre le bout des branches, même fines, pour une taille ciblée et raisonnée, ce qui n'est pas un exercice facile, voire plutôt dangereux !

Nicolas travaille sur devis qu'il réalise gratuitement.

Cimé'O Élagage - Nicolas Lunardi

Tél. 07 61 55 30 36 -

cimeo.elagage@gmail.com

5, rue de l'École - 25620 Mamirolle

NOUVEAU À MAMIROLLE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN DUPLEX-JARDIN® 4/5 PIÈCES

Credit photos : Carre de l'habitat, Getty Images. Représentations non contractuelles.

Ma vie en Duplex



Ma vie au Jardin



Ma vie en Pratique



Maison ou appartement ? Le Duplex-Jardin® ne garde que le meilleur des deux, avec de beaux volumes, une terrasse donnant sur un jardin privatif, un espace nuit cosy à l'étage, un stationnement individuel... et cette indépendance tant recherchée. Au cœur d'une petite copropriété composée de 4 à 5 Duplex-Jardin®, savourez confort et liberté !

AGENCE DE BESANÇON
03 63 64 11 00

Retrouvez nos offres :
carre-habitat.com

CARRÉ 
De l'habitat
Le choix du duplex  et du jardin

